



## PROGRAMME

**SAMEDI 29 JUIN 2013**

### SAMEDI APRES-MIDI :

- **Concours** pour le « *Prix de la plus belle embarcation* ». Présentation à terre des bateaux au jury (examen de l'ancienneté ou de l'originalité du bateau, de la qualité de la restauration et de la documentation).
- **Navigation libre** pour les participants aux autres concours.
- **Conférence** et projection : « *La Barque de l'aventure : descentes de rivières et croisières (XIXe – XXe siècles)* » par Frédéric Delaive, docteur en histoire, spécialiste des loisirs et sports nautiques.

### SAMEDI SOIR :

- **Projection de films anciens**, sur le canotage et les loisirs nautiques de la "Belle époque".
- **Fête vénitienne**, défilé nocturne et en musique de toutes les embarcations illuminées.

**DIMANCHE 30 JUIN 2013**

### DIMANCHE MATIN :

- **Croisière** sur la Vienne pour les participants.
- **Défilé-promenade** devant le jury, catégorie par catégorie, pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* » (évaluation de l'allure sur l'eau et du costume des canotiers).
- **Régate particulière** pour les embarcations à voile pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* ».

### DIMANCHE APRES-MIDI :

- **Jeux nautiques** pour les embarcations à la pagaie (passage d'obstacles)
- **Régates par catégorie, courses à virage**, pour les embarcations à l'aviron et à la pagaie et **Régate particulière** pour les embarcations à voile pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* » (classement par ordre d'arrivée et évaluation de la technique).
- **Le « cafouillage »** : défilé en musique de toutes les embarcations confondues.
- **Remise des prix.**

**RAPPEL** : Un jury indépendant, présidé par une personnalité du nautisme ou des sports nautiques évaluera les concurrents.

Trois prix seront remis par catégorie (pagaie, aviron, voile) pour les vainqueurs du « **Prix de la plus belle embarcation** », du « **Prix du meilleur canotier et/ou canotière** » et pour ceux du « **Gand Prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne** ». Un prix et un « **Challenge** » seront attribués au gagnant de la course des yoles à 4 rameurs avec barreur.

**La Régate 1900**, dont c'est la 3<sup>e</sup> édition, est organisée à Cenon-sur-Vienne, en amont de Châtelleraut, au confluent de la Vienne et du Clain, les samedi et dimanche 29 et 30 juin 2013. Cette régates d'embarcations anciennes du canotage et des sports nautiques de la "Belle Epoque" s'inscrit dans le programme d'**Un Dimanche 1900, en bord de Vienne** manifestation touristique organisée par le Service tourisme de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais dans le cadre des **Jours de Vienne**, ses animations estivales.

L'originalité de **La Régate 1900** est de réunir dans un seul et même cadre, comme lors des anciennes fêtes nautiques, les embarcations du patrimoine de l'aviron, du canoë-kayak et de la voile de rivière et d'estuaire, les sports nautiques ancêtres du nautisme actuel.

Son objectif est de faire revivre les loisirs et sports nautiques d'autrefois en mettant en valeur les embarcations, comme les canots, yoles, périssoires, canoës canadiens et français, norvégiennes, petits dériveurs et monotypes..., ainsi que les costumes typiques des canotières et des canotiers, des rameurs de la « Belle Epoque » et des pagayeurs des premiers congés payés.

**La Régate 1900**, c'est aussi un « village des canotiers » avec expositions, stand des constructeurs de la petite plaisance et des associations, café-librairie et bourse d'échanges des accastillages et agrès. Les participants concourent dans les catégories, embarcations « à la pagaie », « à l'aviron » et « à la voile », pour le "Prix de la plus belle embarcation" (présentée à terre), pour le "Prix du meilleur canotier et/ou de la meilleure canotière" (présenté sur l'eau) et pour le "Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne". Les yoles à 4 rameurs avec barreur se disputeront un "Challenge" particulier.

Depuis 2012, **La Régate 1900** est parrainé par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial présidée par Monsieur Gérard d'Aboville. Cette année, la FFCK, la Fédération Française de Canoë-Kayak, la FFSA, la Fédération Française des Sociétés d'Aviron et la FFV, la Fédération Française de Voile, les trois fédérations nationales des loisirs et sports nautiques ont apporté leur parrainage à cet événement d'envergure national.